

Tarifs du SUP 2026-2027

FRAIS	PÔLE SUP
FRAIS DE SCOLARITÉ (le règlement peut se faire sur 10 mois)	1380€ par an
A.P.E.L. Cotisation annuelle prélevée sur la 1 ^{ère} facture, sauf avis contraire.	16€
RESTAURATION (Demi-pensionnaire / Interne) <i>Tarif journalier.</i>	5,20€ / repas
RESTAURATION (Externe) <i>Tarif journalier.</i>	5,50€ / repas
Des frais de fournitures seront également à régler en début d'année (logiciel, mallette, dictionnaire...)	
HÉBERGEMENT (Charges, diner et petit déjeuner compris) <i>Une caution correspondant à un mois de loyer sera demandée</i>	
• Internat	243€ par mois
• Colocation de 6 personnes	410€ par mois
• Studio meublé	510€ par mois
ARRHES <i>À verser pour toute inscription ou réinscription, déduites de la 1^{ère} facture.</i>	
	500€ la première année
	250€ la deuxième année
Pour le CAP AEPE, l'IFAS et l'IFAP , possibilité d'être hébergée à l'internat pendant les périodes scolaires (service non disponible pendant les vacances scolaires) sous réserve de disponibilité.	150€ / semaine (<i>petit déjeuner, déjeuner et dîner compris</i>)